

# Canadexport



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

VOL. 7 N° 7

LE 17 AVRIL 1989

## Bulletin Europe 1992

**L**a meilleure défense, c'est une bonne attaque. Telle est la stratégie préconisée par le Canada devant l'émergence de l'Europe de 1992.

**E**n 1992 devraient être supprimées la plupart, sinon l'ensemble des barrières internes à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes au sein des 12 États membres de la Communauté européenne (C.E.). On verra naître ainsi un marché unique composé de 325 millions de personnes.

**P**our aider les entreprises canadiennes à relever ce défi, le ministère des Affaires extérieures (MinAffex) et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario, ont coparrainé la Conférence des dirigeants d'entreprise sur l'Europe de 1992.

**C**et événement, spécialement consacré aux débouchés qu'on voit naître en Europe, a donné à des cadres supérieurs canadiens l'occasion de discuter, avec des décideurs venus du monde entier, les effets de la création d'un marché européen unique.

**C**ette conférence s'est déroulée le 10 avril, à l'hôtel Sutton Place de Toronto. Parmi les principaux orateurs se trouvaient le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, et l'ambassadeur Renato Ruggiero, ministre du Commerce extérieur de l'Italie. Étaient également présents, M. Thomas Niles, ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Hiroshi Kitamura, ambassadeur du Japon au Canada, et un certain nombre de cadres supérieurs venus des deux côtés de l'Atlantique.

**L**a Conférence a souligné qu'il était essentiel de jouer un rôle actif à l'égard de l'Europe de 1992 (l'Europe accapare en effet 20 % des échanges mondiaux) et de ne pas se contenter d'une place de spectateur.

**A** propos des débouchés et des défis de l'Europe de 1992, le premier ministre de l'Ontario s'est exprimé ainsi : « Il ne s'agit pas simplement de vendre du blé bon marché et d'acheter du vin bon marché... ». Faisant allusion à la croissance du secteur des services, M. Peterson a mentionné que « les nouveaux échanges commerciaux se font non seulement par bateau, mais aussi par câble ».

**L**es représentants de la Communauté européenne étaient unanimes à vouloir dissiper la crainte de voir surgir une « forteresse européenne » engendrée par le marché européen unique.

**S**elon l'ambassadeur Ruggiero : « L'Europe ne peut pas se permettre de devenir une forteresse, et n'y a pas le moindre intérêt ».

**M.** Jacques Lecomte, ambassadeur de la Communauté européenne au Canada, a également souligné que : « L'Europe de 1992 ne sera pas celle d'un protectionnisme masqué. Nous ne voulons pas nous replier sur nous-mêmes, ni fermer nos marchés aux exportations, et nous ne chercherons pas à susciter des difficultés aux entreprises non européennes qui font du commerce avec l'Europe. »

**A**u contraire, selon M. Lecomte, « 1992 offrira de nouveaux débouchés à toute entreprise capable de relever le défi, qu'elle fasse ou non partie de la Communauté ».

**Q**uant au vice-président d'Olivetti, M. Bruno Lamborghini, il a déclaré que 1992 constitue le plus vaste programme de dérèglementation du monde entier. Selon lui, 1992 créera une « Euro-renaissance » d'où émergeront une économie plus prospère et une industrie plus concurrentielle.

**S**elon M. Bernard Esambert, président de la Compagnie financière du Groupe Edmond de Rothschild, l'Europe est le plus grand marché libre du monde; il a cependant indiqué que l'Europe tient à voir autant de liberté chez ses partenaires commerciaux.

**S**ir Graham Day, président du Groupe Rover, estime que « 1992 a pour but de stimuler la compétitivité »; il a d'ailleurs souligné qu'il en est déjà ainsi.

**P**armi les orateurs ayant discuté les réactions manifestées par d'autres pays à l'égard de l'Europe de 1992, M. Thomas Niles, qui s'installera bientôt à Bruxelles en qualité d'ambassadeur des États-Unis auprès de la Communauté européenne, a signalé l'absence d'une bonne définition du concept européen de réciprocité (tout en exprimant l'optimisme de son pays à l'égard de l'Europe de 1992). M. Hiroshi Kitamura, ambassadeur du Japon, a soulevé la question du bilatéralisme, en exprimant l'espoir que la réciprocité ne sera pas la condition exclusive de l'accessibilité au marché unique. Par ailleurs, il a reconnu que « 1992 offre des perspectives prometteuses non seulement à la Communauté européenne, mais aussi au Japon et au reste de la Communauté internationale ».

**L'**ambassadeur du Canada auprès de la Communauté européenne, M. Daniel Molgat, a mentionné que « dans les pays non-membres de la C.E., le secteur privé est en train d'organiser sa stratégie en fonction de 1992 ». Il a donné comme exemple l'augmentation impressionnante des investis-